

Compte-rendu de la réunion de vos représentantes SNJ de proximité info/sports du siège du mois d'octobre 2023

Étaient présents :

- Représentants des salariés : Georges Pinol, secrétaire de l'instance (CGT), Mathilde Goupil (SNJ), Ben Barnie (FO), Kamel Founas (CFE-CGC), Nathalie Briand (CGT)
- Direction : Frédéric Debains (président de l'Instance de proximité), Aurore Gauvain (responsable relation sociale du siège), Olivier Martinez (directeur adjoint de la DRM), Jean-Yves Gelade (adjoint du centre technique), Muriel Bajard (DRH information), Muriel Pleyne (directrice de la rédaction nationale)

Questions posées par l'ensemble des organisations syndicales

Questions récurrentes

1- Quel est le nombre de missions réalisées par les rédactions Siège MFTV (F2 + F3 + Sports + Franceinfotv et .fr) entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour, dont le transport et l'hébergement n'ont pas été pris en charge par leurs directions respectives ?

Réponse :

0

2- Quelles sont les missions France 2 + France 3 + FranceInfotv, entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour pour lesquelles un JRI a réalisé un montage ?

Réponse :

0

3- Quel est le nombre de sujets -actu/dossier/Longs Formats- faits dans le mois écoulé au Siège et diffusés sur ICI : dans les 24 régions ? Combien non diffusés, en attente ou dans un nombre de régions limité ?

Réponse :

L'équipe ICI indique que ce n'est pas un chiffre totalement exhaustif mais qu'en septembre, il y a eu environ 208 entrées actus fournies par les équipes parisiennes pour les régions (sujets, chroniques / plateaux, mais pas les off ou sonores seuls), 24 dossiers de 3'30 en moyenne, et 8 longs formats de 7 minutes. Le taux de diffusion des dossiers et longs-formats "est en constante augmentation", nous indique-t-on, mais sans donner ce taux. "Les coordinatrices ICI demandent à être prévenues quand les régions ne diffusent pas, et quand c'est le cas c'est souvent pour une question de cohérence éditoriale, et les régions diffusent ensuite", nous promet-on.

RH

4- Les RP demandent la reprise des bonnes habitudes. Les COCA ont disparu mais une liste de postes est bien publiée chaque mois.

Les RP demandent que leur soit transmise la liste des postes fournie et publiée dans le relevé de décisions des « comités de pilotage de l'emploi » et ce le plus rapidement après signature de la DRHO.

Réponse :

La demande est acceptée par la direction.

4 bis- Quel est le problème avec les WC hommes du 3e étage près du plateau de franceinfo TV ? Les toilettes ont longtemps été condamnées (et le sont encore en partie), et des demandes Atlas avaient été faites, mais désormais une très forte odeur se dégage, et un bruit important est parfois entendu jusque dans le couloir. Ce qui pousse les collaborateurs à désertier ces toilettes pour se rendre dans d'autres commodités, plus lointaines. Une intervention est-elle prévue ?

Réponse :

La colonne d'évacuation a été bouchée au niveau du 4e étage. L'intervention a nécessité de condamner les toilettes du 3e étage. Lors de cette intervention, une cuvette a été cassée, ce qui explique qu'une des toilettes soit encore condamnée. La commande pour la changer est en cours. "Les odeurs résiduelles peuvent être dûes à l'intervention, et surtout au démarrage de travaux de grande ampleur sur le toit qui ont nécessité la dépose provisoire de l'aspiration de cette colonne", explique la direction. Donc les odeurs restent. "Une solution palliative va être mise en place cette semaine." Les élus regrettent qu'il faille poser la question en instance pour qu'une solution soit trouvée.

4 ter- Qui reçoit et traite les demandes de collaborations extérieures faites par les journalistes sur Mon Kiosque ? Auparavant, cela passait par un mail avec les planificateurs en copie, afin qu'ils puissent être informés dans le cadre de la construction du planning. Mais maintenant que ça passe par Mon Kiosque, ils n'ont plus l'info et souhaiteraient que ça soit de nouveau le cas pour plus de praticité. Cela peut-il être fait ?

Réponse :

La direction explique que lorsque les salariés font leur demande de collaboration en ligne via Mon Kiosque, le formulaire est transmis pour validation au directeur du secteur. Le salarié reçoit ensuite un mail pour l'information de la validation ou non de sa demande. Le manager et la RRH sont informés en étant en copie de ce mail. Et il revient au manager d'en informer la planification. Un rappel va leur être fait.

TEMPO

5- Les RP réitèrent leur demande d'immersion dans l'équipe ICI 12/13 et ICI 19/20 à la suite de la mise en place de Tempo.

Réponse :

Ils pourront assister à la conférence de rédaction **d'ICI 12/13 le 9 novembre.**

6- Premier bilan des mobilités (rédactions et géographique) conséquences de la « régionalisation de l'information » : rédacteurs en chef, adjoints, chefs de services, adjoints, rédacteurs reporter, JRI... ?

Réponse :

« Tous les salariés affectés aux éditions nationales de France 3 ont retrouvé un poste. Il reste une collaboratrice actuellement en détachement aux EVN. Et trois collaborateurs de l'info nationale ont pris un poste créé en région pour renforcer la filière édition. D'autres détachements sont en cours, mais sans être liés à Tempo », nous dit-on. Et à l'avenir ? « Ça dépendra des besoins », répond la direction, qui assure « ne pas avoir identifié d'autres souhaits de mobilité géographique » pour l'instant.

6 bis- en particulier, quel va être le sort réservé aux quatre opérateurs prompteurs restant affectés aux éditions ? La direction a-t-elle la volonté de conserver ce métier ? Avec la fin des éditions nationales de

F3, combien d'opérateurs la direction de l'information souhaite-t-elle conserver ? Que vont faire les autres ?

Réponse :

La direction de l'information conserve l'activité d'opérateurs prompts au sein des éditions nationales de France 2 « à ce stade », précise la direction. Mais elle ajoute qu'étant donné « la baisse de l'activité liée à l'arrêt des éditions nationales de France 3, il est nécessaire d'adapter le nombre de salariés ». Au lieu de quatre aujourd'hui, le besoin identifié est de 2,5 ETP. L'une des quatre personnes a quitté l'entreprise. Il y a donc trois opérateurs, pour 2,5 postes... La direction assure que « personne ne sera mis à la porte ». Des entretiens avec les personnes concernées, leur encadrement et la RH ont eu lieu « pour savoir quel pourrait être leur souhait de mobilité ». « Pour l'instant, ces entretiens n'ont pas abouti », reconnaît la direction.

6 ter- Comment accéder sur franceinfo.fr aux dossiers nationaux diffusés dans les JT régionaux de France 3 ? Sont-ils « découpés » et proposés en individuel sur le site, comme pour les sujets de la rédaction nationale de France 2 ? Ou faut-il se rendre dans les replays des JT régionaux pour les voir, sans qu'ils aient une URL dédiée ?

Réponse :

Le site de franceinfo.fr édite, via un prestataire, les sujets produits par la rédaction nationale pour les régions qui sont diffusés au sein du 12/13 info et du 19/20 info du canal 27. Ils sont disponibles dans les pages de ces JT. Les sujets longs et dossiers n'y figurent pas car les JT de la 27 sont concentrés sur l'actu chaude. **La direction s'est rapprochée du réseau afin que les dossiers soient mis en ligne sur le site de franceinfo.fr ou sur les sites régionaux.**

Rédaction nationale

7- Service société:

Quel est le plan (organisation et éditorial) de la nouvelle rédactrice en cheffe ?

Réponse :

La direction répond qu'avant d'annoncer quoi que ce soit, la nouvelle encadrante veut rencontrer tout le service. Elle réfléchit à « l'organisation de possibles pôles, et à respecialiser les gens au service », « mais rien n'est arrêté ». Elle souhaite également « relancer l'enquête, le témoignage ». La direction assure avoir conscience qu'un « certain nombre de collaborateurs de ce service sont désorientés à la suite des changements de management », comme l'a dit un rapport de la médecine du travail, et donc que ce temps est « nécessaire ».

8- Service climat :

Quel est l'objectif de la création de ce nouveau service ? Combien de journalistes vont-ils/elles y être réunis ? D'où viennent-ils/elles ? Qui sont les cadres ?

Les salariés du service météo qui, de fait, va se retrouver absorbé dans ce nouveau service souhaitent que soit reconnue leur spécificité, leur expertise et veulent la clarification de leurs conditions de travail et de leurs missions : la direction est-elle en mesure de le faire ?

Réponse :

La direction explique que les problématiques climat et environnement étant prégnantes aujourd'hui, la cellule « planète » au sein du service Société, constituée de 6 personnes, n'était pas assez fournie pour répondre aux demandes des éditions et du JT météo climat. Par ailleurs, elle estime qu'il y a sur ces sujets « une certaine expertise » à avoir, d'où la volonté de créer un service à part entière. Il intègre les

journalistes météo car ils ont une « expertise » sur le sujet, il s'agit de la même thématique que le climat, et ce sont eux qui « portent à l'antenne le JT météo climat ».

Il y aura 1 cheffe de service et 2 chefs de service adjoints, mais leurs noms seront connus après l'avis du CSE du 19 octobre. Le service débutera en étant constitué de 12 journalistes pour l'instant : les 6 de la cellule « planète » et les 6 du service météo.

Ensuite, 5 postes seront mis en consultation au sein du périmètre de la direction de l'info. Il s'agira de redéploiements et non de création de poste. Au sujet des remplacements de ces personnes dans les services dont elles sont issues, cela se fera au cas par cas.

9- Enquête et reportage

La correspondante de Jérusalem envoyée spéciale au Haut-Karabakh : pourquoi la pratique initiée par la précédente direction et pérennisée un certain temps par cette direction d'envoyer des correspondants des bureaux dans des zones qui n'ont rien à voir avec la leur a-t-elle repris malgré les promesses du directeur de l'information ?

Les RP ont noté un « drainage » important au pool (une demi-douzaine de salariés) adjoints et reporters ralliant d'autres services (FInfo TV, magazines de l'information) : que se passe-t-il au pool ?

Réponse :

La direction répond que l'Arménie est dans la zone géographique de Jérusalem, et qu'il n'y avait donc rien d'anormal pour ce bureau à traiter l'actu au Haut-Karabakh. D'autant plus que la zone était « plus rapidement accessible » pour la correspondante que pour les équipes de la rédaction à Paris. Elle rappelle que les correspondants sont amenés à sortir du pays où est situé le bureau. La direction rappelle aussi qu'il faut « rentabiliser » les bureaux, devenus rares chez nos confrères en raison de leur coût. Et enfin, il y a parfois « une question de disponibilité des uns et des autres » qui peut jouer dans la décision d'envoyer un tel ou un autre

Concernant le pool, la direction salue une « mobilité » interne dont elle fait un exemple. « On répond à la demande de salariés qui ont émis le souhait de faire autre chose », assure-t-elle.

9 bis- Question supplémentaire posée en instance : Une consœur de franceinfo TV est partie en Israël, avec un confrère de la vidéo mobile, le jour de l'attaque du Hamas. Pourquoi un JRI n'a-t-il pas été envoyé avec eux, alors qu'il s'agit d'une zone de guerre ? Les élus rappellent que ces situations sont extrêmement difficiles à vivre pour les confrères et consœurs concernés.

Réponse :

La direction répond qu'on « n'envoie pas n'importe qui sur ce type d'actu ». « Peu de JRI formés pour partir étaient disponibles » dès le week-end de l'attaque. Les deux salariés ont été envoyés « pour pouvoir faire des duplex » mais « des JRI arrivent en renfort aujourd'hui » [lundi] assure la direction. Cette dernière estime qu'il valait mieux envoyer la consœur rédactrice sans JRI que de l'envoyer avec un JRI non formé aux terrains difficiles. Les élus soulignent qu'en l'occurrence, la personne de la vidéo mobile qui est partie n'était pas non plus formée et qu'il faut que l'intégralité de l'équipe soit traitée de la même manière. La direction est d'accord sur ce point et s'engage à faire remonter ce point à la direction en charge de la vidéo mobile.

9 ter- Question supplémentaire posée en instance : une consœur correspondante de France 2 en région a alerté la direction et les élus, il y a quelques jours, de sa « détresse » face à la surcharge de travail. La direction a déjà été prévenue de ce problème, qui concerne les équipes au-delà de cette seule consœur. Que compte-elle faire pour mettre fin au mal-être des salariés correspondants pour France 2 ?

Réponse :

La directrice de la rédaction nationale, Muriel Pleynet, rappelle avoir échangé avec les bureaux mi-septembre « avant même l'arrêt de travail de cette consœur ». Elle dit avoir « conscience que la charge de travail dans les bureaux est conséquente », mais assure que la statistique d'une surcharge de travail

de 30% en cinq ans, avancée par les correspondants, « est erronée ». « Tout le monde travaille beaucoup, pas seulement les bureaux en région ». Elle assure « réfléchir à la manière dont on peut améliorer le fonctionnement des choses, mais tout ça ne se fait pas d'un coup de baguette magique ». Elle indique qu'avec Alexandre Kara, le directeur de l'information, elle fera un « tour des bureaux » à partir de novembre pour rencontrer les correspondants.

Note : le SNJ a lancé une saisine de la direction sur ce sujet et a demandé une enquête sur le fonctionnement des bureaux de France 2 en régions et estime qu'un tour de France des bureaux est anecdotique.

Direction de l'information

10- « C quoi l'info ? »

Combien de personnes travaillent-elles désormais dans le service Réseaux Sociaux ? Combien sont en CDI, combien sont des prestataires ?

La direction compte-t-elle internaliser ces personnels, alors que l'ampleur de la mission qui leur est confiée ne fait que croître avec le développement de ces réseaux sociaux ? Si oui, sur quelle fiche de poste ?

Combien parmi les personnes de ce service sont journalistes, en particulier parmi les salariés concourant à "C quoi l'info ?"

Réponse :

Le service réseaux sociaux compte au total 18 personnes : 7 salariés en CDI, 2 salariés en CDD, 8 prestataires et 1 alternant. Les salariés en CDI ou CDD sont reporters, journalistes spécialisés, red chef ou red chef adjoint, comme n'importe quel journaliste de la rédaction. Au sein de la nouvelle équipe qui produit « C quoi l'info ? », il y a une rédactrice en chef en CDI, une cheffe de projet également en CDI, 2 présentateurs (une en CDI et un prestataire à qui va être proposé un CDD), une journaliste éditrice en CDD et un motion designer en prestation.

Les élus regrettent que le rôle des autres prestataires ne soit pas mentionné. La précision sera redemandée.

11- Magazines de l'information ouverts à tous?

Les RP ont remarqué un flux important de journalistes de la rédaction nationale, vers les magazines (8 nominations ou détachements !), mais aucun poste n'a été attribué à des journalistes EX-3 ou à notre connaissance venant de régions : pourquoi ? Existe-t-il une spécificité ou une compétence complémentaire « journaliste magazine » créée pour les anciens de la rédaction F2, qui n'est pas ouverte aux F3 ou EXF3 et dont les RP n'ont pas connaissance ?

Réponse :

« Les besoins et les compétences recherchées par les magazines peuvent varier », répond la direction. Par exemple, cette saison : « Complément » recherchait un data-journaliste, et « Envoyé spécial » cherchait des journalistes biquilifiés. Au sujet des personnes sélectionnées, on nous dit que « ce sont les plus souvent des personnes très motivées, qui proposent beaucoup de sujets aux émissions et dont les compétences correspondent aux besoins ». La direction maintient qu'il n'y a pas de « casting » et que « des journalistes de tous horizons ont déjà été accueillis ». Elle rappelle qu'il y a, dans l'encadrement et les équipes des magazines, des journalistes issus de la 3.

DRM

12- Grève au magasin reportage et contournement

Les intermittents du magasin reportage, avec le soutien de l'intersyndicale, ont débuté lundi 2 octobre une grève qui doit s'achever le dimanche 8. Un syndicat a alerté la DRH sur une forme d'entrave à la grève mise en place par la DRM à la dernière minute, une vacation supplémentaire en renfort dans la bulle 4G du PC INFO.

La DRM a le toupet d'écrire que c'est une mesure qui a pour but d'anticiper une grosse activité ! [...] Les salariés en CDI du magasin, y compris à l'ingest, ayant montré leur solidarité et rejoint la grève, le renforcement au PC INFO est tout bonnement un moyen de numériser directement les rushs des équipes sans passer par le magasin. Les équipes de tournage ont été invitées à envoyer leurs tournages par tvupack quelque soit le sujet et l'heure. Certains JRI ont été sollicités pour tourner en direct des interviews.

C'est scandaleux et inacceptable. La DRH a-t-elle pu entraver l'entrave ? Par ailleurs, les managers du magasin ont pallié le manque de personnel en faisant eux-mêmes le travail derrière le « comptoir ». On est en droit de s'interroger sur cette pratique : les cadres remplacent les « ouvriers » quand ils font grève. Par conséquent, ces cadres ont dû travailler du lundi au dimanche : les RP demandent le relevé de leurs horaires.

Réponse :

La direction estime que la DRM n'a pas entravé la grève. Le renfort au PC info n'était « pas lié à la grève », car « il s'agissait de faire de la réception d'images ». « Les cadres du périmètre concerné ont le droit d'être en renfort en cas de grève », assure aussi la direction. Ces derniers ont bénéficié d'un jour de repos durant la semaine, et n'ont donc pas travaillé du lundi au dimanche. Les élus estiment que ce renfort était malgré tout anormal et un contournement du droit de grève.

13- Les roulettes des sacs pieds légers:

C'est « l'Arlésienne » des justes réclamations des JRI... C'est pour quand des sacs de pieds de caméra équipés de roulettes, à l'instar des pieds de grosses caméras ?

Les RP rappellent et alertent sur l'urgence de la mesure : pour lutter contre les troubles musculo squelettiques, et pour éviter les dommages onéreux dûs au traînage sur le sol des sacs contenant les pieds.

Comment en vouloir aux journalistes d'être fatigués de porter sur l'épaule ces pieds, finalement pas si légers ?

Réponse :

« A ce jour, aucun fournisseur ne fabrique de sacoches à roulettes pour des pieds de petites caméras », répond de nouveau la direction. Les élus s'indignent de la médiocrité de cette réponse, alors que cette question est régulièrement posée par les salariés, avec de véritables problématiques physiques derrière. Les élus demandent à explorer d'autres voies, par exemple la confection sur mesure de housses, voire une demande en interne, certains salariés « bricoleurs » ayant par le passé déjà trouvé des solutions similaires. La direction répond qu'il faut que tout le matériel réponde à des exigences de sécurité et qu'on ne peut pas « bricoler », et qu'une confection sur mesure coûterait trop cher.

14- Montage et MOGRT bis

-Retour sur l'habillage des sujets Ici : « la direction a décidé la mise en place des MOGRT (« objets graphiques », qui viennent habiller les interviews par exemple dans les sujets), mais cette application d'après les monteurs n'est pas adaptée au NEWS, le temps de calcul est considérable, engendrant stress et échecs de mise à l'antenne des sujets.

Pourquoi n'y a-t-il pas eu de formation pour les monteurs sur ce nouvel outil? »

La dernière instance avait évoqué la question mais la réponse n'était pas satisfaisante.

En effet, après vérification auprès des usagers, les MOGRT sont aussi utilisés pour des rubriques, que l'on monte dans la matinée ou l'après-midi.

Pour les Skype la manipulation est très compliquée et le temps de calcul très long.

Il y a les synthés à faire aussi sur certains sujets et rubriques.

La direction veut-elle bien reconnaître son erreur et trouver une solution rapidement au problème ?

Réponse :

La direction rappelle que « les MOGRT existent depuis plusieurs années, sont régulièrement utilisés et facilitent le travail des monteurs puisque ce sont des effets pré-réglés ». Tous les MOGRT récemment mis en œuvre ont fait l'objet de tests par des monteurs référents (des volontaires au sein des équipes), qui ont fait des retours ayant été pris en compte, assure-t-elle aussi. Un accompagnement a été mis en place et les référents restent disponibles si certains de leurs collègues ont des difficultés. Mais il n'y a pas de formation à proprement parler : il revient aux monteurs référents de former leurs collègues. Par ailleurs, « seuls les long formats ICI sont concernés par la pose de synthés, pas les sujets news ».

PC Info : point d'étape sur le plan d'action présenté il y a quelques mois

Un point mis à l'ordre du jour par la direction

6 postes sont vacants au sein du PC info :

> 2 postes ont été publiés la semaine dernière

> la campagne de recrutement sur le poste de chef d'équipement est en train d'être terminée pour une prise de poste fin 2023/début 2024.

L'ensemble des vacations est assuré, soit par les personnes en poste soit par le recours à des non-permanents (estimation des encadrants : environ un quart de non-permanents au planning). Mais le service a du mal à recruter.

Les élus demandent si la hausse de la rémunération ne permettrait pas de trouver des profils. La direction répond que la rémunération est déjà au maximum compte tenu de la catégorie à laquelle correspond le poste, et qu'elle n'envisage pas de changer de classification pour ce poste.

Les élus soulignent que des problèmes techniques persistent (par ex avec Dalet) et sont très pénibles pour les équipes. La direction répond que certains problèmes ont été solutionnés, mais que 80% des problèmes qui perdurent ne dépendent pas des équipes FTV, mais des fabricants de logiciels. Il y a des mises à jour environ deux fois par an pour résoudre certains problèmes mais on est tributaires de la réponse des fabricants. Les élus demandent à ce que quelqu'un en interne soit détaché quelques mois pour résoudre les problèmes qui peuvent l'être.

Par ailleurs, la direction reconnaît qu'il faut une meilleure centralisation de l'info en cas de besoin de mobilisation des salariés au dernier moment (par ex l'organisation d'une spéciale sur Israël/Hamas dimanche, tout le monde n'a pas été prévenu en amont).

Prochaine instance de proximité le 9 novembre 2023.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions :
anne.guille@francetv.fr et/ou mathilde.goupil@francetv.fr